

- ✓ Environnement climatique
- ✓ Gestion des déchets
- ✓ Gestion des flux et modes de déplacements

ENJEUX EN QUELQUES MOTS

Les activités économiques sont à l'origine de flux (de matières, de véhicules), de productions matérielles (artisanat, industries) ou immatérielles (datacenter), consommant de l'énergie, des ressources et générant des émissions dans l'eau, l'air, le sol, en lien avec l'Homme et les écosystèmes.

La pression sur l'environnement, notamment l'étalement urbain, invite à confronter des concepts comme la densité et la mixité des usages avec les nuisances associées aux activités économiques. Le renouvellement urbain impose de s'assurer que des futurs usagers ne soient pas exposés à des pollutions héritées d'activités industrielles anciennes sur des friches réinvesties.

En centre-ville, la mixité des fonctions entraîne des conflits autour des nuisances sonores entre l'activité commerciale et l'habitat (horaires de livraisons, des engins de manutention, des équipements de réfrigération et de climatisation, des dispositifs de sonorisation, de la perturbation du trafic).

En périphérie, l'implantation de certaines industries (Installation Classée pour la Protection de l'Environnement) nécessite, en plus du contrôle réglementaire, d'être pensée en termes d'atténuation des risques, ce qui demande isolement, mono activité ou sous densité.

La prise en compte de ces contraintes possibles lors de l'implantation et de la conception des établissements permet de les réduire.

PRÉCONISATIONS

• Faire une évaluation des nuisances potentielles à « hauteur » des usagers

Pour tous nouveaux projets d'aménagement, une étude d'impact, qu'elle soit ou non requise réglementairement (ZAC, ICPE...), doit permettre de désamorcer les futurs conflits d'usages. Outre les phénomènes physiques et techniques généralement bien maîtrisés par les équipes d'ingénierie qui l'établissent (évaluation de type : sources, vecteurs, cibles), elle pourra être enrichie en y intégrant des retours d'expériences, notamment des entreprises mais aussi des habitants « experts de l'usage », pour traduire en nuisances acceptées, les nuisances acceptables (admissibles selon les réglementations).

Désamorcer les conflits de voisinage en effectuant des bilans entre les différentes parties prenantes : L'exemple de la zone d'activités de Brais (44)

Des réunions régulières entre l'association des entreprises, l'association des riverains, les agriculteurs et le gestionnaire de zone sont organisées pour dialoguer sur les préoccupations de chacun. Ce dialogue a aussi trouvé sens à travers la signature d'une charte d'objectifs entre les différents partenaires de la zone.

• Penser des aménagements permettant la sobriété en déplacements

Le trafic routier associé aux flux de marchandises, des employés et des clients, contribue massivement aux émissions polluantes et de GES dans l'atmosphère, aux nuisances sonores et à l'insécurité routière. Concevoir des aménagements qui favorisent les déplacements actifs, un maillage logistique et des transports innovants participent à la réduction des nuisances (voir fiche « Mobilité des personnes », p.82).

• Inciter les acteurs économiques à engager des démarches volontaristes

La conception des aménagements est un axe de travail. Il faut agir aussi sur les pratiques et les usages. Avec l'accompagnement des Chambres consulaires ou des syndicats professionnels, les collectivités peuvent initier des groupes de travail autour de la réduction des nuisances, notamment dans le cadre des agendas 21, qui peuvent déboucher sur des Chartes de bonnes pratiques, voire un retour vers les aménageurs (adapter la voirie et améliorer la disponibilité des zones de stationnement sanctuarisées, etc).

FICHE
TECHNIQUEn°6
suite

GESTION DES NUISANCES

Exemples de bonnes pratiques

Charte Livraisons de nuit respectueuses des riverains

L'association CERTIBRUIT, fondée par le CEMAFROID, le Centre d'information et de documentation sur le bruit (CIDB) et le Laboratoire national de métrologie et d'essais (LNE), a pour objet l'échange d'information et la coordination des actions réalisées par ses membres, dans le domaine du bruit dans l'environnement, particulièrement dans le cadre des activités de logistique urbaine. Les acteurs de la logistique urbaine, de la distribution et les collectivités locales ont défini les axes de travail pour des livraisons silencieuses (matériel, aménagements, comportements) dans une charte «Livraisons de nuit respectueuses des riverains ». Cette charte valorise les efforts réalisés. Son respect est contrôlé.

Le Vaucluse a mis en place une « charte de qualité pour les parcs et les quartiers d'activités économiques ». Les critères à respecter sont plus ou moins nombreux en fonction de la nature et de la taille de la zone d'activités mais le respect de ces critères permet d'obtenir le label « charte de qualité » et ainsi obtenir les financements.

L'association VITROPOLE qui réunit les entreprises de la zone d'activités de Vitrolles, soit 631 entreprises, a mis en place la gestion collective des déchets. Cela permet de limiter les contraintes internes liées à la manutention et au stockage des déchets, d'optimiser les coûts d'investissement et de fonctionnement, notamment en négociant des tarifs préférentiels avec les prestataires.

Pour en savoir plus

- Conditions d'implantation des moyennes surfaces commerciales en milieu urbain. Rapport du groupe de travail n°1 - Conseil national du bruit - septembre 2009.
- Mieux vivre en centre-ville - Comment lutter contre le bruit. A chaque bruit sa solution – CCI Haut de seine Ville de Ruel Malmaison - 2012.
- Conseil Général du Vaucluse, Charte de qualité des parcs et quartiers d'activités économiques du Vaucluse, Novembre 2011, 24p.
- Agence Régionale de l'Environnement et des Nouvelles Energies d'Ile-de-France, La gestion durable des zones d'activités, Guide méthodologique, décembre 2007, 59p.
- Agence régionale pour l'environnement, Synthèse de la charte de qualité des parcs et quartiers d'activités économiques du Vaucluse, 2p.
- Site de l'association de la zone d'activités de Vitrolles. <http://www.vitropole.com/>
- Site de l'association CERTIBRUIT. www.certibruit.fr